

DECRET N° 92-366 du 17 Décembre 1992

Chargeant Monsieur Aurélien HOUESSOU, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique de l'intérim de Monsieur Florentin MITO-BABA, Ministre des Travaux Publics et des Transports pour compter du 13 Décembre 1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République.

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 18 Décembre 1991, Monsieur Aurélien HOUESSOU, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Monsieur Florentin MITO-BABA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 17 Décembre 1992

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre
d'Etat, Secrétaire Général à la
Présidence de la République,



Désiré VIEYRA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MTPT-MEMH 4
AUTRES MINISTRES 19 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-